

L'ARS LA REUNION RECRUTE SON DIRECTEUR/SA DIRECTRICE DE LA VEILLE ET SECURITE SANITAIRE, SANTE ET MILIEUX DE VIE ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE:

Emploi de cadre dirigeant (membre du Comex de l'ARS de La Réunion) pouvant être occupé par détachement d'une fonction publique ou contrat de droit public ou contrat assurance maladie.

Mission générale :

Le directeur/la directrice assure le pilotage de la direction en charge de la sécurité sanitaire d'une part, de la santé environnementale d'autre part.

Il/elle impulse et supervise l'ensemble des activités de l'agence, pour la préparation et la gestion des crises sanitaires quelle qu'en soient l'origine. De même, il (elle) est responsable au premier plan des prérogatives de l'agence en matière de santé environnementale (Lutte anti vectorielle, amélioration de la potabilité et la qualité de l'eau destinée à la consommation courante, lutte contre l'habitat insalubre, qualité de l'air ...). Il/elle est ainsi en charge d'une direction composée de 2 directeurs adjoints de 5 services 165 collaborateurs, dont 152 cadre B et C.

Missions permanentes et spécifiques :

Il/elle représente le directeur/la directrice de l'agence auprès des autorités administratives (préfecture et directions des services déconcentrés, état-major de zone...) dans les situations de préparation et de gestion de crise sanitaire ou lorsque les circonstances de santé environnementale le justifient.

Il/elle agit pour le compte du directeur général en matière de prévention contre la radicalisation. Il/elle représente également l'ARS auprès de la préfecture pour l'ensemble des activités de coopération internationale avec les Etats Membres de la zone océan Indien et préside à ce titre la COI (Commission de l'Océan Indien).

Il/elle représente le directeur général de l'ARS régulièrement, dans le cadre d'interventions fréquentes sur les médias en tous genres (télévision, radio, réponses à la presse régionale) et pour toute question relevant de son champ de compétence : épidémiologie, gestion de la crise sanitaire et/ou santé environnementale.

Compétences/expérience :

Un profil médical dans les domaines de Santé Publique et/ou épidémiologie et/ou infectiologie ou urgentiste.

Rémunération :

La rémunération brute annuelle dépendra pour les fonctionnaires de leur classement dans leur grille indiciaire actuelle et pour les UCANSS sous convention collective, du niveau de recrutement demandé. Pour les contractuels de droit public, elle dépendra de l'expérience et du poste occupé ainsi que de l'ancienneté sur un poste similaire.

A minima, le niveau de rémunération détenu au moment de la candidature est garanti augmenté, le cas échéant, des majorations de rémunérations liées à l'exercice outre-mer (pour

les agents de la fonction publique, la majoration est à ce jour fixée à 35% et l'indexation à 13.8% ; pour les agents UCANSS, majoration de la valeur du point, application des protocoles spécifiques des établissements de La Réunion et application des mesures du protocole national UCANSS).

Pour plus de renseignement, la fiche de poste complète est consultable sur la place de l'emploi public sous la référence 2020-504312 ou en cliquant sur le lien suivant :

[FDP Dir DVSS](#)

Candidature :

Candidature composée d'un CV et d'une lettre de motivation à transmettre **avant le 27 décembre 2020** à la Direction Générale :

martine.ladoucette@ars.sante.fr

La vérification des candidatures est faite en fonction des critères attendus sur la présente offre d'emploi par la direction de l'ARS. Les candidatures non éligibles feront l'objet d'une information aux candidats concernés.